



LEGENDE

1. PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE P.L.U.
LE ZONAGE: ZONES ET SECTEURS
- Limite de zone
N Désignation de zone
Nj Désignation de secteur de zone
2. EMPLACEMENTS RESERVES
- Emplacement réservé
[AT] Numéro d'emplacement réservé
[S] Largeur de l'emplacement réservé
3. LES AUTRES INDICATIONS
- Limites communales
Zones d'expansion de crues soumises aux risques d'inondations
Espace boisé classé à conserver au titre de l'article L 130-1 du CU.
Canalisations de transport de gaz haute pression
Zones de dangers graves et très graves liées aux ouvrages de transport (gaz)

REPUBLIQUE
FRANCAISE

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal du
H A T T G A U



- Rapport de présentation
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Règlement
- 4b.12 Plan de règlement STUNDWILLER au 1/2000
- Annexes du PLU

Modification n°6
APPROBATION

VOUS ÊTES AMENÉ
À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

A NOTER

LE PRÉSIDENT

PAUL HERTZ